

AVANCEMENT D'ECHELON DES CPE

CAPA du 9/12/2013

Classe normale :

Derniers promus dans chaque échelon selon les critères retenus en cas d'égalité de note :

ECHELON	GRAND CHOIX	CHOIX
4ème	-	-
5ème	-	-
6ème	19,30 (ancienneté grade 7ans)	19
7ème	19,60 (ancienneté grade 8ans + ancienneté échelon 2,339)	19,60 (ancienneté grade 8 ans)
8ème	20 (ancienneté grade 11 ans + ancienneté échelon 2,833 +mode d'accès à l'échelon grand choix +date de naissance)	20 (ancienneté grade 9 ans)
9ème	20 (ancienneté grade 13ans+ ancienneté échelon 2,833)	20 (ancienneté grade 12ans + ancienneté échelon 4,125)
10ème	20 (ancienneté grade 16ans + ancienneté échelon 3,192)	20 (ancienneté grade 13ans + ancienneté d'échelon 3,944)
11ème	20 (ancienneté grade 20 ans)	20 (ancienneté grade 16ans + ancienneté d'échelon 4,250)

En cas d'égalité des notes, les plus âgés ne sont plus les mieux lotis.

Depuis 2007, une recommandation ministérielle préconise de nouveaux critères pour départager les collègues en cas d'égalité de barème.

Jusqu'alors, en cas d'égalité de note, c'est la date de naissance qui faisait la différence.

Aujourd'hui, pour départager les collègues, 4 critères de tri sont retenus en cas d'égalité :

- 1- L'ancienneté de grade (date d'entrée dans le grade de CPE)
- 2- L'ancienneté dans l'échelon
- 3- Le mode d'accès à l'échelon (grand choix, choix ou ancienneté)
- 4- La date de naissance des candidats

RAPPEL:

CLASSE NORMALE : rythmes d'avancement en fonction des critères ci-dessus

ECHELONS	Grand choix	Choix	Ancienneté
4ème au 5ème	2 ans	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois
5ème au 6ème	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
6ème au 7ème	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
7ème au 8ème	2 ans 6 mois	3 ans	3 ans 6 mois
8ème au 9ème	2 ans 6 mois	4 ans	4 ans 6 mois
9ème au 10ème	3 ans	4 ans	5 ans
10ème au 11ème	3 ans	4 ans 6 mois	5 ans 6 mois

HORS-CLASSE : rythmes d'avancement automatiques

ECHELONS	Durée
1er au 2ème	2 ans 6 mois
2ème au 3ème	2 ans 6 mois
3ème au 4ème	2 ans 6 mois
4ème au 5ème	2 ans 6 mois
5ème au 6ème	3 ans
6ème au 7ème	3 ans

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter vos commissaires paritaires.

Marie-Jacques CLERC
Françoise DUFOUR
Philippe DUCROT
Franck ROBERT
Valérie DUCAMP
Pierre LEYGONIE
Pierrette ENCAUSSE
Marie-line RAULIN